Les territoires d’outre-mer sont français car ils ont autrefois été colonisés par la France.

Ce sont des explorateurs qui ont découvert ces territoires et ont décidé de les exploiter pour y faire du commerce, en général par la traite des noirs.

Ils ont ainsi pris des noirs d’Afrique pour les utiliser comme esclaves.

Cest l’homme d’état français Victor Schoelcher qui leur rendra enfin leur liberté, par un décret signé en 1848.

Par la suite, ces territoires ont choisi de rester français plutôt que de devenir indépendants.